



Session ordinaire du 3 septembre 2019
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of September 3, 2019
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 08

Q :

- Chemin Musie Loop - Qu'est-ce que les employés et les membres du conseil ont fait pour régler les problèmes reliés à la location de courte durée et quelles sont les prochaines étapes ?

R :

- Des mises en demeure ont été envoyées. En ce moment, nous ne pouvons pas intervenir pour; ceci ne relève pas des compétences provinciales. Le personnel municipal va soumettre ces dossiers à la cour.

Q :

- Quel est l'échéancier pour l'adoption d'une réglementation sur les Airbnb ?

R :

- Nous devrions recevoir les lignes directrices du gouvernement provincial sous peu. Il y aura des consultations publiques lors de l'adoption du projet de règlement municipal.

Q :

- Regardez-vous pour engager un garde de sécurité pour le chemin Musie Loop ?

R :

- Oui, nous effectuerons des recherches. Toutefois, ceci ne fait pas partie du budget actuel.

Q :

- Avez-vous approché les propriétaires qui font de la location Airbnb pour leur expliquer le problème ?

R :

- Nous avons demandé au directeur général de communiquer avec les propriétaires.

Q :

- Un biologiste de la CCN a découvert qu'il y avait de l'algue myriophylle dans le secteur du stationnement P.12. Comme il n'y a aucune station de lavage, l'algue va se répandre. Avez-vous demandé à la CCN d'aménager une station de lavage ?

R :

- Non, mais nous allons prendre en considération votre commentaire. Nous communiquerons avec la CCN afin d'en discuter.

Q :

- Où en êtes-vous avec la facturation du déneigement pour les chemins privés ?

R :

- Nous vérifions s'il est possible que les coûts soient facturés à même le compte de taxes.

Q :

- Pour les propriétés d'Hydro-Québec, quels sont les terrains visés par l'achat ?

R :

- Hydro-Québec offre de vendre tous les terrains longeant la rivière Gatineau allant de la limite de la Municipalité de La Pêche à Peter's Point. Par contre, le conseil n'a pas encore pris de décision dans ce dossier.

Q :

- Chemin du lac-Meech : quel est le statut des négociations au sujet du chemin ?

R :

- Il n'y a pas de négociation.

Q :

- Il y a possiblement un conflit d'intérêts avec Voie Verte de Chelsea ?

R :

- Il n'y a pas de conflit d'intérêts.

Q :

- Avez-vous l'intention de limiter l'usage des foyers à bois dans les projets de développements ?

R :

- Cette option sera discutée avec la révision du plan directeur d'urbanisme.



Session ordinaire du 3 septembre 2019
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of September 3, 2019
QUESTION PERIOD

Q :

- Les Airbnb ont des effets sur les jeunes. Ils ont de la difficulté à se trouver un logement à prix abordable.

R :

- Nous avons les mêmes inquiétudes pour les aînés. Nous travaillons à développer des partenariats avec divers organismes.

Q :

- Il y a plusieurs développements actifs; est-ce qu'il y a des données sur la circulation ?

R :

- Nous octroyons le contrat pour la réalisation d'une étude sur la circulation ce soir lors de la séance du conseil.

Q :

- Est-ce que les périodes de questions sont sur le site Web ?

R :

- Oui.

Q :

- Pourquoi le règlement pour les commerces a-t-il été adopté en août 2018, mais que nous ayons été avertis avec un 15 jours de délai ?

R :

- Le conseil a demandé plus d'information sur ce sujet.

Fin :19 h 55